

Règlement concours

Agenda :

- . 07h00 – Accueil des pêcheurs
- . 07h30 - Tirage au sort

- . 08h00 - 09h00 1re manche
- . 09h30 - 10h30 2 ème Manche
- . 11h00 - 12h00 3 ème manche

Pause de midi

- . 13h30 - 14h30 4 ème manche
- . 15h00 - 16h00 5 ème manche
- . 16h30 - 17h30 6 ème manche

- . 18h30 Remise des prix (nombreux lots)

Calcul pour le classement :

- Le brochet 15 points + 1 point au cm
- La perche 25 points + 1 point au cm
- Le sandre 30 points + 1 point au cm
- Le black-bass 50 points + 1 point au cm
- La truite 5 points. Pas de point au centimètre (comptabilisée si prise à l'épuisette)
- Les autres poissons ne sont pas comptabilisés.

Le gagnant est celui qui a le plus de point.

Très beaux lots pour les 3 premiers classés !!

Lots pour tous les participants

Règlement :

- 1 Lors de chaque prise, le pêcheur devra appeler un des contrôleurs afin de faire vérifier et valider sa prise. Pareil pour la truite, des contrôleurs seront sur chaque berge afin de vérifier les prises de chacun.
2. Pêche avec un maximum de 2 hameçons par ligne pareil pour les hameçons triple.
3. Pêche obligatoire sans ardillon ou bien écrasé.
4. Chaque poisson devra être remis à l'eau le plus vite possible et avec le plus grand respect.
5. Utilisation de l'épuisette est obligatoire.
6. Tapis de réception souhaité et si le pêcheur n'en possède pas, le poisson sera manipulé uniquement sur l'herbe.
7. Si un poisson ne repart pas, il ne sera pas comptabilisé.
8. Chaque poisson harponné sur une zone éloignée de la tête ne sera pas comptabilisé.
9. Pêche interdite au vif, au poisson mort et aux appâts naturels.
10. La truite doit être prise à l'épuisette pour être comptabilisée.